

PROCES VERBAL DE LA REUNION CODIR N°7

19 mai 2025
Bourg Plongée

Présents : Sylvie BOULLY, Rayen CHAPPAZ, Élise DESPREZ-POCHON, Christian GARCIA, Cynthia GUYENNOT

Excusés : Gérald BOUSSARD, Stéphane COLBAUX, Guy CROCKFORD, Magali DREYER, Gilberto FRANCO, Patricia FRANCO, Xavier HIDEUX, Maud QUILLON

Absents : Carlos ANTUNES, Teddy BREDY

Animatrice : Sylvie BOULLY

Secrétaire de séance : Rayen CHAPPAZ

Ordre du jour

Sujet 7.1 Informations et suivi des actions : création des activités sur le calendrier à compléter, 40^{ème} anniversaire du CODEP01, dossier ANS, préparation de l'AG

Sujet 7.2 Stratégie : commande vestimentaire CODEP01.

Sujet 7.3 Fonctionnement : gestion financière (actions réalisées, situation financière, compte de résultat, budget prévisionnel, suivi du groupe de travail n°3 sur les règles budgétaires

Sujet 7.4 Arbitrage : médailles

Sujet 7.5 Questions diverses

Début de la réunion à 19h10

« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. » Étant 5 membres présents sur 12 élus le comité peut valablement délibérer.

Sujet 7.1 Informations et suivi des actions : création des activités sur le calendrier à compléter, 40^{ème} anniversaire du CODEP01, dossier ANS, préparation de l'AG...

Calendrier du CODEP01

Rayen a créé toutes les activités prévues au calendrier du CODEP01 pour la saison 2025-2026 sur VPdive. Elles sont déjà visibles sur le site internet du CODEP01, avec la mention « Plus d'informations à venir ». Les responsables de commission et d'activité doivent maintenant compléter les informations et ouvrir les inscriptions aux membres.

Suivi Natur'Ain Sports

La journée aura lieu à Cormoranche-sur-Saône le 14 septembre.

Sylvie a participé à la réunion de préparation.

Il y aura 4 repas pris en charge, une tente sera mise pour faire des vestiaires. Deux accès seront aménagés pour les baptêmes : un pas très profond pour les enfants et un autre pour les adultes.

Journée Eco citoyenne & Contentieux Sea Shepherd

À la suite des interventions d'enlèvement des épaves par Sea Shepherd, il a été constaté une détérioration de la végétation et une perte des herbiers asphyxiés par le brassage des sédiments.

À la suite du courrier envoyé par l'association des pêcheurs, en lien avec le CODEP01 et le club de voile, pour les alerter sur la situation, le maire a manifesté étudier la question.

Dossiers ANS

Concernant les clubs de l'Ain, deux clubs ont déposé des dossiers de demande de subvention :

- Le CS Bellegarde qui a obtenu 3 400 € pour deux actions : Enfants de la Lune et baptêmes Adapei.
- Bourg Plongée qui a obtenu 2 240 € pour deux actions : rajeunissement de la fédération et formation des cadres.

Au niveau CODEP01, nous avons obtenu 3 700 € pour deux actions : féminisation et développement écocitoyen.

Pour rappel, afin que les dossiers soient admissibles, il faut réunir trois éléments :

- Que l'action soit inscrite dans le procès-verbal de l'assemblée générale ;
- Qu'elle soit en accord avec le projet associatif ;
- Qu'elle soit prévue au budget prévisionnel.

Si un de ces éléments venait à manquer, il n'y aura pas de subvention accordée.

40^{ème} anniversaire du CODEP01

Sylvie a obtenu l'espace Malraux à Nantua pour un tarif de 1 062 € à la journée.

Le groupe de travail n'a pas avancé. Une fois le lieu déterminé, il faudra lancer la préparation des flyers pour diffuser l'information dans les clubs, puis définir le programme.

Une réunion du groupe de travail sera prévue prochainement.

Résolution n°1 : organisation de la journée anniversaire à Nantua pour le tarif de 1 062 €.		
- Espace Malraux à Nantua.		
CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	5

Préparation de l'assemblée générale

L'assemblée générale du CODEP01 aura lieu le dimanche 12 octobre 2026 à Bellegarde. Les convocations avec tous les documents nécessaires doivent être envoyés aux présidents de club au plus tard le 28 août.

Afin de préparer ces éléments, tous les rapports doivent être envoyés à Sylvie et Rayen au plus tard le 31 juillet :

- Rapports de commission à établir par les responsables de commission : bilan de la saison 2024-2025 (par activité, date et lieu, nombre d'inscrits, moniteurs présents, une photo) et planning prévisionnel 2025-2026.
- Rapport financier à établir par Cynthia : bilan, compte de résultat et budget prévisionnel.
- Rapport du CODEP01 à établir (Rayen) : nombre de licenciés et de brevets, rapport hommes/femmes, clubs.

Les rapports doivent être formalisés au format Word. Rayen transmettra à tous les membres du comité directeur un modèle de diapositive à utiliser pour l'insérer ensuite dans le PowerPoint.

Il y aura également une assemblée générale extraordinaire pour l'approbation des nouveaux statuts, ainsi qu'une assemblée générale électorale pour les élections d'Élise POCHON-DESPREZ et Tanguy BREDY en tant que responsables des commissions bio-environnement et nage en eaux vives respectivement, voire d'autres commissions Photo-Vidéo et Apnée.

Sujet 7.2 Stratégie : commande vestimentaire CODEP01

Résolution n°2 : réalisation de polos et vestes Softshell, pris en charge par le CODEP01, pour les membres du comité directeur.
- Logo du CODEP01 l'avant
- Logo de la commission sur le dos pour les responsables de commission
- Couleur à définir par le groupe de travail

<ul style="list-style-type: none"> - Propositions à faire aux membres du comité directeur pour validation - Groupe de travail : Rayen, Sylvie, Cynthia. 		
CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	5

Sujet 7.3 Fonctionnement : gestion financière (actions réalisées, situation financière, compte de résultat, budget prévisionnel, suivi du groupe de travail n°3 sur les règles budgétaires), réunions à venir, commissions

Situation financière

À ce jour, nous avons 14 528 € sur le compte du CODEP01.

Au niveau des recettes, il y a eu un total de 3 691,05 €, avec notamment les remises de chèques pour les journées pédagogiques, la formation bio et ANTEOR. Nous avons reçu l'aide au fonctionnement d'AURA pour 678,25 €.

Quant aux dépenses, nous sommes à un total de 1 801,55 €, comprenant le règlement de la sortie bio à Thau, l'achat de toner pour l'imprimante, l'achat d'un tableau blanc.

A savoir que, sur les 2 dernières mandatures du CODEP01, Jean Claude DOGNETON offrait gracieusement quand il était président du SCAPH Club le remplacement des toners de l'imprimante (offerte également avec une plastifieuse et tout son consommable, autant d'économies pour le CODEP01).

Défiscalisations

Au total, il y a eu 15 021 € de demandes de défiscalisation. Les Cerfa ont été établis et transmis aux bénéficiaires et la déclaration sera faite par Cynthia.

Gestion des actions bio

Les organisateurs des sorties bio rencontrent des difficultés pour savoir si les participants ont réglé ou non l'acompte aux sorties. Cela est provisoire, le temps que toutes les inscriptions et règlements se fassent sur VPdive.

Pour l'instant, Cynthia enverra au responsable des sorties le listing des participants ayant réglé les acomptes et/ou les soldes.

Groupe de travail n°3 sur les règles budgétaires

Le groupe s'est réuni les 30 avril et 14 mai.

Il reste à définir les modalités de prise en charge des formateurs, ainsi que les règles concernant la défiscalisation.

Dès à présent et en lien avec le débat déjà initié à la réunion précédente sur l'équité de la prise en charge des formateurs de la CTD01 et autres commissions (Bio), il est instauré une aide équivalente du CODEP01 à l'aide AURA. La prise en charge des stagiaires extérieurs à l'Ain sera discuté.

La prochaine réunion aura lieu le 2 juin afin de terminer la réflexion et formaliser les règles pour les présenter au comité directeur le 23 juin.

Calendrier des réunions du comité directeur

Prochaines réunions :

- 23 juin 2025
- 25 août 2025
- 29 septembre 2025
- 24 novembre 2025
- 26 janvier 2026
- 23 février 2026

- 2 avril 2026
- 4 mai 2026
- 29 juin 2026
- 31 août 2026

Les réunions ont été créées dans le calendrier du CODEP01 sur VPdive.

Point des commissions

Commission technique :

- Réunion de la CTD01 le 14 mai afin de positionner des moniteurs sur des activités et créer une émulation auprès des encadrants : il y avait 3 stagiaires MF2 présents, et une dizaine de MF1.
 - o Organisation de la formation GP : l'examen et le week-end de calage seront organisés en lac afin de réduire les coûts. La formation théorique aura lieu les samedis matin. Une réunion sera prévue en septembre afin d'organiser la formation et se répartir les activités.
Un débat sur l'intérêt d'un GP « Lac » ou « Mer » et d'un WE supplémentaire pour fédérer les stagiaires a occupé les participants. Un accord a semblé émerger sur une conception polyvalente de la formation préparatoire des GP qui sont principalement des GP de l'intérieur.
 - o Organisation d'une formation N3 : pour les clubs n'ayant pas, ou pas suffisamment, de moniteurs pour assurer cette formation. Il s'agissait d'une demande des présidents. Une mutualisation des clubs sera proposée : des clubs organisant la formation N3 pourront accueillir des plongeurs des clubs voisins ne pouvant pas être formés dans leurs clubs. Un sondage sera envoyé aux clubs pour recenser les besoins et les moyens disponibles dans chaque club.
 - o Formation TSI : Michaël COIN a proposé que la théorie du stage TSI soit réalisée en amont du stage initial initiateur afin que les nouveaux TSI puissent appliquer leur nouvelles compétences sur le stage initiateur .
 - o Colloque des encadrants : le 25 janvier 2026. Un sondage sera envoyé aux encadrants afin de recenser les thématiques à travailler.
- Formation GP en cours : calage théorique le 24 mai, examen théorique le 30 juin, calage pratique les 14 et 15 juin, examen pratique du 5 au 7 juillet.
- Formation Initiateur : journée pédagogique le 25 mai, examen le 28 juin.

Secourisme :

- Formation continue de FF & FPSC le 19 octobre.
- Recyclage RIFAP le 8 novembre à Chamagnieu.
- Formation PSE le 24 janvier 2026
- RIFAP et PSC les 31 janvier et 1^{er} février 2026.
- Formation ANTEOR le 1^{er} mars 2026.
- Recyclage RIFAP le 28 mars 2026.

TIV :

- Formation le 7 et 8 février 2026.

Bio-environnement :

- Formation FB1, PB1 et PB2 prévue en 2026 : cours théoriques les 18 janvier 2026, 8 février 2026, 15 mars 2026, 29 mars 2026.
- Conférence de Vincent MARAN le 16 janvier 2026.
- Sorties bio inscrites au calendrier du CODEP01 : 8-9 novembre 2025 à Callelongue, du 1^{er} au 3 mai 2026 à Thau, 5 juillet à Charpignat.
- Une demande est remontée des plongeurs bio qui souhaiteraient pouvoir organiser des sorties entre plongeurs bio, hors formation, avec aval du CODEP01. Il n'y a pas de demande de subvention, tous les frais seront pris en charge par les participants, mais les

règlements transiteront par la comptabilité du CODEP01. Les intéressés doivent monter le projet pour validation en comité directeur le 23 juin. Sylvie propose un modèle de projet à renseigner pour validation du CODIR.

Handisub :

- Formation EH1 le 19, 25 et 26 octobre 2025.
- Séminaire des cadres le 12 avril 2026.

Nage en eaux vives :

- Des dates de baptêmes sont prévues le 20 juin 2026 et le 22 août 2026.

Plongée souterraine :

- Des journées de compagnonnage sont prévues les 7 septembre 2025, 5 octobre 2025, 14 juin 2026, le 5 juillet 2026.

Nous recherchons activement des responsables de commission pour la photo-vidéo et l'apnée.

Sujet 7.4 Arbitrage : médailles

Nous avons reçu les médailles pour Patrick LEPETIT et Christophe LIBERT. Elles seront remises lors de l'assemblée générale du 12 octobre, à titre posthume pour Christophe LIBERT.

La deuxième campagne des médailles fédérales est lancée.

Résolution n°3 : attribution d'une médaille fédérale à Sylvie BOULLY.

- Médaille d'argent, car elle a déjà la médaille de bronze.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	5

Sujet 7.5 Questions diverses

Attribution de véhicules par AURA

Le CODEP01 peut éventuellement en bénéficier. La question sera à étudier lors de la prochaine campagne.

Fin de la réunion à 21h10.

Attention changement de la date de réunion du 16 juin.
Prochaine réunion : le 23 juin 2025 à 19h à Bourg Plongée.

La présidente
Sylvie BOULLY



La secrétaire
Rayen CHAPPAZ

